



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### VIGILANCE METEO ORANGE : LE PREFET DECIDE D'INTERDIRE LA CIRCULATION SUR LA RN 134 ENTRE LE CHALET CADIER ET LA STATION DE SKI DU SOMPORT

à Pau, le 09 janvier 2022 à 14h45

Compte tenu des conditions météorologiques en cours dans le département, en prévision d'un risque avalanches élevé (4/5 ; 5/5) cet après-midi, dimanche 9 janvier 2022, et pour assurer la sécurité des usagers, à compter de ce jour, dimanche 9 janvier 2022 à 14h00, la circulation de tous les véhicules est interdite sur la RN 134 entre le lieu-dit Chalet Cadier à Urdos (64490) et le parc de stationnement de la station de ski du Somport.

La présignalisation et les limites de prescriptions seront indiquées par signaux réglementaires conformes à la signalisation des routes. La mise en place, le maintien et l'entretien de la signalisation de prescription sont à la charge et sous la responsabilité de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA).

Les modalités de circulation ci-dessus ne s'appliquent pas :

- aux véhicules de gendarmerie ;
- aux véhicules de secours ;
- aux véhicules de l'ONF et de la DIRA laquelle est autorisée à poursuivre ses opérations de déneigement routier, conformément à son organisation et à ses procédures établies en annexe 8-14 de son Plan d'Exploitation de la Viabilité Hivernale.

#### Plus d'informations :

- **Site internet de la préfecture** : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)
- **Compte Facebook de la préfecture** : <https://www.facebook.com/Prefet64>
- **Compte Twitter de la préfecture** : [@Prefet64](https://twitter.com/Prefet64)
- **Météo France** : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques>
- **Etat des routes dans le département** : <http://inforoute.le64.fr>

---

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Asteinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h  
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : [pref-asteinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-asteinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64

